

Le Conseil d'administration d'EUROAPI propose Géraldine Leveau en tant qu'administrateur

Paris – Le 10 mai 2023 – Le Conseil d'administration d'EUROAPI propose la ratification de la nomination par cooptation d'un nouvel administrateur, Géraldine Leveau, à compter du 10 mai 2023, en remplacement de Jean-Christophe Dantonel, démissionnaire. Sa nomination sera proposée à la ratification lors de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2023.

Géraldine Leveau a été nommée en 2021 Secrétaire générale adjointe pour l'investissement par le Premier Ministre. Elle co-pilote France 2030, un plan de 54 milliards d'euros pour promouvoir l'innovation et la réindustrialisation. Elle était précédemment Conseillère au Cabinet de la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Directrice de projets « Ecosystèmes d'innovation » au Ministère de l'Economie et des Finances. De nationalité française, Géraldine Leveau est titulaire d'un DESS Administration du Politique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

« Géraldine Leveau a acquis une vaste expérience dans le domaine de l'innovation et en particulier une solide connaissance de l'écosystème des start-ups. Ses compétences reconnues en matière de réindustrialisation seront un atout important pour notre Conseil », a déclaré Viviane Monges, Présidente du Conseil d'administration d'EUROAPI. « L'ensemble du Conseil d'administration tient par ailleurs à remercier Jean-Christophe Dantonel pour sa précieuse contribution aux travaux du Conseil. »

À propos d'EUROAPI

EUROAPI s'attache à réinventer des solutions de principes actifs pour répondre durablement aux besoins des clients et des patients dans le monde entier. Nous sommes un leader mondial des principes actifs pharmaceutiques avec environ 200 références en portefeuille, offrant une large gamme de technologies, tout en développant des molécules innovantes grâce à notre organisation *Contract Development and Manufacturing Organization* (CDMO).

Agir pour la santé en permettant l'accès aux thérapies essentielles motive chaque jour nos 3 450 personnes. Grâce à de solides capacités de recherche et développement et à six sites de production tous localisés en Europe, EUROAPI assure une fabrication de principes actifs de la plus haute qualité et fournit des clients dans plus de 80 pays. Le Groupe est coté sur Euronext Paris ; code ISIN : FR0014008VX5 ; mnémonique :

EAPI). Rendez-vous sur notre page : www.euroapi.com pour plus d'informations et suivez notre page [LinkedIn](#).

Contact Relations Presse :

Laurence Bollack
Tél. : +33 (0)6 81 86 80 19
mr@euroapi.com

Contact Relations investisseurs :

Sophie Palliez-Capian
Tél. : +33 (0)6 87 89 33 51
ir@euroapi.com

Déclarations prospectives

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse sont de nature prospective et ne constituent pas des données historiques. Ces informations prospectives sont fondées sur des opinions, des projections et des hypothèses récentes, y compris, mais sans s'y limiter, des hypothèses concernant la stratégie actuelle et future du Groupe, les résultats financiers et non financiers futurs et l'environnement dans lequel le Groupe opère, ainsi que les événements, les opérations, le développement de services ou produits futurs et potentiels. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les verbes « s'attendre à », « anticiper », « croire », « entendre », « estimer », « prévoir » et d'autres expressions similaires. Les informations et déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures, et sont soumises à des risques, connus ou non, des incertitudes et d'autres facteurs, dont un grand nombre sont difficiles à prévoir et généralement hors du contrôle du Groupe. Ceci a pour effet que les résultats, les performances ou les réalisations, ainsi que les résultats du secteur ou d'autres événements peuvent différer sensiblement de ceux décrits ou suggérés par lesdites informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont indiqués et détaillés dans le chapitre 3 « Facteurs de risque » du Document d'enregistrement universel approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 avril 2023 sous le numéro d'approbation R.23-009 et l'Amendement du Document d'enregistrement universel approuvé par l'AMF le 25 avril 2023 sous le numéro R.23-015. Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse et le Groupe décline expressément tout engagement ou obligation de corriger ou de mettre à jour les informations prospectives qui y sont présentées afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont basées.